

SDEA – APPEL A PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE EN DANSE DANS LES COLLÈGES

Programme	Encourager l'accès à la Culture pour tous (25) Nature / Fonction : 65734 / 311 Programme / Opération : P0090 / 10334
Bénéficiaires	Communes et EPCI adhérents au Schéma départemental des enseignements artistiques, Compagnies de danse Sarthoises, collèges
Condition(s) d'attribution	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Répondre à l'appel à projet lancé par le Conseil départemental ➤ un projet établi en coopération avec l'équipe pédagogique du collège, un artiste chorégraphique et un établissement d'enseignement artistique adhérent au SDEA ➤ Intervention dans un collège pour un volume d'heure annuel de 20h minimum ➤ Présentation du projet précisant les objectifs pédagogiques et artistiques.
Référence(s) décision(s) du Conseil départemental	BP 2014 CP 21 mars 2017
Détermination de l'aide	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Forfait pour le porteur de projet, un seul par an de 500 €
Modalité(s) d'attribution	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien pour un projet par an et par porteur de projet
Service(s) chargé(s) de l'instruction	Direction Générale Adjointe de l'Éducation, des Sports, des Transports et de la Culture Direction de la Culture Service des Actions Culturelles 40 rue Joinville 72072 LE MANS cedex 09 ✉ : contact.estc@cg72.fr

Mise à jour mars 2017